



Services du matériel et des acquisitions
200 Rue Kent, Poste 9W071
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

16 septembre 2015

Sujet: Invitation à Soumissionner à un Projet de Marché: FP802-150134

Titre: Besoins en services de construction pour le remplacement d'un réservoir de stockage de carburant à l'île Green, baie de Fortune, Terre-Neuve-et-Labrador

Addenda: No. 2

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée et précédemment publié sur le site électronique d'appels d'offres du gouvernement du Canada (SEAOG), AchatsetVentes.gc.ca, Addenda No.2 est publié ici-bas.

Q1) Le point 3 exige une couche de 300 mm de remblai granulaire compacté. Cependant, aucune caractéristique de matériau ou granularité n'est précisée pour le matériau de remblai. Pouvez-vous s'il vous plaît me fournir l'information?

R1) Le remblai granulaire doit être de « classe A ».

Q2) Veuillez confirmer les exigences en lien avec le compactage concernant le remblai granulaire mentionné au point 1 ci-dessus.

R2) Compactage à densité Proctor normal de 95 %.

Q3) Aucune spécification n'est fournie concernant la dalle de béton. Veuillez confirmer les exigences relatives à la conception du mélange de béton, c.-à-d. durabilité, catégorie d'exposition, résistance minimale à la compression, rapport eau-ciment, teneur en air, affaissement, etc.

R3) Résistance à la compression de 35 MPa, affaissement maximal de 75 mm, agrégat de 20 mm, entraînement de l'air par volume de 6 % +/- 1 %.

Q4) Pendant la visite de site, on a précisé à notre participant que la nouvelle trousse d'intervention en cas de déversement de pétrole n'était PAS requise. Veuillez confirmer.

R4) Confirmé, la nouvelle trousse d'intervention en cas de déversement de pétrole ne nécessite pas.

Q5) Le point concernant le support à tuyaux exige un remblai granulaire de type 1. Veuillez confirmer les caractéristiques ou les limites granularité de ce matériau.

A5) Le remblai granulaire doit être de « classe A ».

Q6) Le point 5 mentionne des barres d'armature 10M dans la dalle de béton. Veuillez confirmer que ce passage est correct.

R6) On confirme que la formulation est correcte.

Q7) Veuillez confirmer l'épaisseur du matériau du joint d'étanchéité en polychloroprène requis pour l'isolant.

R7) L'épaisseur du matériau du joint d'étanchéité en polychloroprène requis pour l'isolant est 3mm.

Q8) Le tube Sonoco de 150 mm semble être de taille non réglementaire pour une plaque de 125 x 125 mm. Veuillez préciser.

R8) Augmenter la taille du tube Sonoco à 200 mm.

Q9) En ce qui concerne la mise à la terre des réservoirs, peut-on joindre les câbles de masse avec une bride de serrage? Le réservoir de la maison du gardien de phare ne semble pas avoir de fil de masse.

R9) L'entrepreneur doit utiliser des brides de serrage ou des attaches-supports pour lier les conducteurs, les réservoirs et les brides de mise à la terre aux électrodes et aux conducteurs de mise à la terre.

L'entrepreneur doit fournir un nouveau système de mise à la terre à la maison du gardien comprenant les éléments suivants :

Une tige de mise à la terre cuivrée d'un diamètre de 19 mm et d'une longueur de 3 m, enfouie à l'horizontale à 600 mm ou dans le substrat rocheux. La tige de mise à la terre doit être reliée au réservoir avec du fil de mise à la terre en cuivre 6 AWG. Les tranchées peuvent être remplies avec le sol de déblai ou avec un remblai granulaire de classe A.

La tige de mise à la terre doit être équivalente au type ERICO 613400.

La pince de la tige de mise à la terre doit être équivalente au type ERICO GC064.

Q10) Quelles seront les dimensions de la nouvelle dalle en béton du réservoir à la maison?

R10) Les dimensions de la dalle de fondation du réservoir seront déterminées en fonction des dimensions du réservoir fourni. La longueur de la fondation du réservoir doit être au moins égale à la longueur du nouveau réservoir + 1 000 mm, et la largeur doit être au moins égale au diamètre du nouveau réservoir.

Q11) Sera-t-il nécessaire de carotter le mur de béton ou pourra-t-on utiliser un marteau-perforateur et du ciment hydraulique?

R11) Après un examen approfondi sur place, il a été déterminé que toutes les pénétrations se feront à travers des pans de bois. Les tuyaux passant à travers ces murs doivent être entourés d'une double couche d'isolant à tuyaux adhésif (revêtement pour tuyauterie en feutre Pasco ou équivalent approuvé) sur toute la longueur de la pénétration. Le diamètre des trous percés dans les murs doit être de 25 mm de plus que le diamètre extérieur du tuyau et de l'isolant adhésif. Le tuyau doit être centré dans les trous percés et l'interstice doit être complètement scellé avec de la silicone à 100 %, à partir de 50 mm au moins à l'intérieur de la cavité du mur intérieur jusqu'à l'extérieur de la surface du mur. Les trous percés dans le bâtiment abritant la génératrice doivent être situés à 1 000 mm au-dessus du niveau du terrain fini et les trous percés dans la maison du gardien doivent traverser la lisse basse (environ 200 mm au-dessus du niveau du terrain fini).

Q12) Est-ce qu'une source d'alimentation ou de chauffage secondaire est requise pour l'installation?

R12) Pêches et Océans Canada fera remplir le réservoir journalier pour la maison avant le début des travaux. Ce réservoir sera remplacé en dernier.

Q13) Combien de jours ou d'heures le phare peut-il fonctionner au moyen d'une alimentation par batterie?

R13) La lumière devrait durer deux jours au moyen d'une alimentation par batterie fournie par l'éolienne.

Q14) Le point n° 4 concernant le support à tuyaux est ambigu en ce qui concerne le support du râtelier à tuyaux. Veuillez préciser.

R14) Les supports à tuyaux indiqués au point 4-H1 doivent avoir une hauteur de 600 mm, du haut de la base en béton à la partie supérieure du soutien.

Q15) Y aurait-il une nouvelle conduite de carburant à la sortie de la chaudière, y compris un nouveau filtre?

R15) Remplacer tous les tuyaux existants d'alimentation de la chaudière jusqu'au branchement sur l'unité. Remplacer le filtre existant par un nouveau filtre de marque General modèle 1A-25A, ou un équivalent approuvé.

Q16) Y aurait-il des possibilités d'hébergement sur l'île?

R16) Ce point doit être convenu entre l'entrepreneur et le gardien de phare.

Q17) Nous avons besoin des détails sur la tranchée pour les nouveaux câbles électriques qui doivent être enterrés (nouvelles alarmes). Veuillez les fournir.

R17) Les nouvelles alarmes sont de type mécanique et ne nécessitent pas de câblage.

Q18) La Garde côtière peut-elle transporter le nouveau gros réservoir à l'île par voie aérienne?

R18) Pêches et Océans Canada doit payer et assurer la livraison des nouveaux réservoirs jusqu'à l'île à l'aide d'un hélicoptère de la GCC.

Voici d'autres précisions :

Il faut installer des robinets de vidange de bac de confinement des déversements aux endroits indiqués aux points 3-H1 et 5-H1. Ces vannes doivent être installées le plus loin possible sur le côté gauche ou droit des bacs collecteurs. Les bacs collecteurs doivent être inclinés vers les robinets de vidange.

Merci,

Grace Chau

Agente principale des contrats
Services du matériel et des acquisitions
Pêches et Océans Canada
200 rue Kent, 9ième étage, Poste 9S018
Ottawa, ON K1A 0E6
Téléphone: (613) 993-8935
Courriel: grace.chau@dfp-mpo.gc.ca